



Formation continue en dehors du temps de service, c'est NON !

« Un plan sera élaboré au niveau académique pour qu'à l'horizon 2024, 100% des formations soient assurées en dehors de face à face pédagogique. » L'attaque est claire et sans appel telle qu'officiallement communiquée aux chef·fes d'établissement dans le vademecum sur le RCD qu'ils ont reçu le 31 août 2023 du ministère.

Après une première convocation pour une formation en visioconférence en soirée, les collègues de mathématiques en charge du renforcement 6^{ème} sont à nouveau convoqué·es un mercredi après-midi !

L'injonction de nous former les mercredis, les fins de journée et durant les vacances scolaires ou même en distanciel nie la charge de travail qui est déjà la nôtre ainsi que les inégalités femmes-hommes. Assurer nos cours, les préparer, les évaluer, assister aux multiples réunions et concertation, recevoir les élèves et leurs familles, porter des projets scolaires... le ministère reconnaît que les enseignant·es travaillent déjà plus de 43 heures par semaine et plus de 34 jours sur les vacances.

Les convocations consistant à alourdir encore notre temps de travail sont inacceptables !

Ces contraintes, imposées également aux intervenants-formateurs, conduiront à réduire la quantité et la diversité des formations proposées.

Nous sommes concepteurs de nos métiers : la formation continue doit répondre nos attentes, en mêlant étroitement recherche universitaire et réalités de la classe, sans jamais imposer « de bonnes pratiques ».

La formation doit se dérouler sur le temps de travail sans aucune obligation de rattraper des « heures perdues », puisque, en formation, nous sommes bel et bien déjà au travail.

Nous vous demandons donc, Madame la rectrice, d'annuler le caractère obligatoire des formations le soir et le mercredi après-midi et exigeons que l'ensemble des formations s'effectue sur le temps de service pour permettre une réelle formation de qualité.

Je signe la pétition en ligne :



<https://snespetition.snes.edu/petition/org/snes-grenoble>

URL courte : <https://ouvaton.link/DSCbF2>